

Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 18
novembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 00 | ABSENTS EXCUSÉS 00 | VOTANTS 00

OBJET : N° L24-11/03-58/FI CONVENTION AVEC LA CAF POUR LA FOURNITURE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'an deux mil vingt-quatre, le dix huit novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 13 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents :

Etaient absents excusés :

Le scrutin a eu lieu, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M le Maire présente le projet de convention dont la signature est proposée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.

Il précise qu'il s'agit d'obtenir de la CAF la fourniture de données à caractère personnel relatives aux enfants de 3 à 16 ans scolarisés sur la commune.

M le Maire indique que la ville pourra ensuite exploiter ces données « pour la seule finalité qui fait l'objet du traitement ».

VU l'article R131-3 du Code de l'Education

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il s'agit d'obtenir de la CAF la fourniture de données à caractère personnel relatives aux enfants de 3 à 16 ans domiciliés sur la commune,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à ...,
Autorise M le Maire à signer la convention annexée à la présente.**

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 23 novembre 2024
Le Maire
Jacques BREILLAT